



VÉLO QUI RIT

Aménagements cyclistes urbains

Compte-rendu réunion
Services Techniques - Association VÉLO QUI RIT
jeudi 17 novembre 2005

Présents :

M BLACHERE Gilles Services Techniques CCBL - Ville de Lons
M MICARD Jean-Pierre Services Techniques CCBL - Ville de Lons
M^{me} LOUESSART Marie Association VÉLO QUI RIT - Présidente
M^{me} GONDOUIN Anne Association VÉLO QUI RIT - Membre
M RONGEART Frédéric Association VÉLO QUI RIT - Secrétaire

Depuis la création de VÉLO QUI RIT en 2001, peu de projets de voirie intègrent les déplacements à vélo. Face à ce constat, l'Association a donc envoyé de nombreux courriers et fait des propositions pour que demain soit systématiquement pris en compte l'usager cycliste dans les aménagements de l'agglomération lédonienne. Cette réunion a pour objet d'examiner en commun les projets actuels....

1. Compétences CCBL

La CCBL est compétente pour les études, travaux et l'entretien de la bande de roulement de la chaussée, sur toutes les voies des communes de la CCBL hormis les Routes Départementales (RD) et Routes Nationales (RN).

Chaque commune de la CCBL est maître d'ouvrage pour ce qui a trait aux accotements, trottoirs.

Dans le cas particulier de la ville de LONS, la compétence est globale pour les Services Techniques.

2. Objectifs de VÉLO QUI RIT

VÉLO QUI RIT souhaite que soient prises en compte les dispositions de l'article 20 de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 (document remis ce jour)

« A compter du premier janvier 1998, à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe.»



Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier
tél : 03 84 43 41 12 ou 03 84 24 61 50 courriel : veloquirit39000@fubicy.org

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n° 890 - Membre de la FUBicy . Fédération des Usagers de la Bicyclette
Relais Local AF3V Association française Véloroutes Voies Vertes

Pour mémoire, objectifs de VÉLO QUI RIT :

Création d'itinéraires cyclables desservant dans de bonnes conditions de sécurité et d'agrément, les pôles principaux d'activités, avec la mise en place des appuis-vélos requis, de manière à développer l'usage du vélo pour :

- "Aller au travail à vélo"
avec des itinéraires vers les principaux employeurs (la Ville de Lons, l'hôpital, les administrations des services de l'Etat ou du Conseil Général, les fromageries Bel et Grosjean,...)
- "Aller à l'école à vélo " avec des itinéraires vers les écoles, collèges et lycées
- "Profiter de la ville et de l'agglomération lédonienne à vélo"
avec des itinéraires vers les équipements sportifs, culturels et touristiques, les marchés, les commerces, les services publics
- "Se rendre à vélo à la gare" (intermodalité vélo-train-car)
avec des aménagements aux abords des gares routière et ferroviaire

3. Points et discussions sur les aménagements en cours de travaux

➤ **Rue de Montciel (Lons le Saunier)**

- Pour répondre au courrier du 25 octobre 2005 la Collectivité a prévu de renforcer la sécurité des cyclistes par l'achat de Plots, de balisettes (en attente des coûts).
- Il a été évoqué le nettoyage des bandes notamment à l'endroit des plots. Les Services Techniques doivent se renseigner auprès de la société de nettoyage sur les procédures et les moyens utilisés.
- D'après les Services Techniques, cette voie pourrait passer à terme en sens unique, hormis pour les riverains, vers Lons. La mairie de Montmorot devrait prendre l'attache des riverains avant de se décider. Dans l'éventualité d'un sens unique, le prolongement de la bande cyclable ne poserait pas de difficulté, il n'est pas prévu aujourd'hui de bandes rugueuses.
- Le passage par le val de Montciel est apprécié par les cyclistes, VÉLO QUI RIT prendra contact avec la Mairie de Montmorot pour traiter un petit passage de la chaussée non roulant.

➤ **Route du Levant (Zone Industrielle Lons le Saunier)**

Pour répondre à la demande de VELO QUI RIT, et compte tenu du gabarit de la voie et de la nécessité de prévoir 2x3 m pour les camions, il sera prévu :

- Une bande cyclable de 2 m environ côté chemin de fer (route de 8 m seulement) depuis le pont SNCF jusqu'au carrefour rue Blaise Pascal. La chaussée est trop étroite pour en prévoir 2 de 1,50 m de chaque côté.
- Une bande cyclable de 1.5 m de chaque côté de la voie entre carrefour Blaise Pascal et le carrefour rue des frères lumières (proche des Services Techniques)
- Absence de bande jusqu'aux feux du carrefour de l'Europe (3 voies de circulation)
- Des sas à vélos à chaque feu, sur l'ensemble des voies.



➤ **Contre-sens cyclables Rue Rouget de lisle - Rue Saint Désiré (Lons le saunier)**

(réf courrier du 18 octobre 2005)

Chacun admet l'utilité d'un contresens cyclable pour éviter la dangereuse avenue Thurel.
Deux solutions :

- Rue Rouget de lisle, les services techniques étudient une solution avec un sas avenue Thurel (sas possible dès à présent). Ils en feront la proposition aux élus.
VÉLO QUI RIT prendra RDV sur place avec M VIRET pour valoriser le contre sens rue Rouget de lisle à la place d'une rangée de voitures.
- Rue Saint Désiré
Un contre sens pourrait s'intégrer dans un projet de rénovation future. La proposition d'un contre-sens cyclable sera prise en compte, le jour ou cette voie sera étudiée, mais pour l'instant, aucune étude n'est programmée.

➤ **Carrefour du 44^{ème} RI (Lons le saunier)**

Il est trop tard pour prendre en compte le vélo au stade des travaux (courrier du 15 septembre 2005)

➤ **Carrefour de la Libération (Lons le saunier)**

M. BLACHERE fait part de sa volonté de poursuivre la réalisation des sas à vélos comme celui qui figure au bout de l'Avenue Camille Prost.

➤ **RD 158 (Messia)**

La commune et le Conseil Général sont seuls compétents, pas la CCBL.

4. Suite...

Pour l'ensemble de tous les points discutés, aucune décision n'est prise sans l'accord des élus.

Aujourd'hui, nous avons l'accord de la municipalité pour réaliser un sas vélo au carrefour Av. thurel / Rue Rouget de lisle, un sas, au carrefour de la Libération / 44 RI et au carrefour Rue Blaise Pascal / Rue du Levant ainsi que le marquage sur la rue du Levant. Bien entendu, ces bandes cyclables et ces sas seront réalisés, dès que les températures seront plus clémentes.

Il a été convenu d'un rendez-vous régulier entre les Services Techniques et VÉLO QUI RIT pour prendre en compte suffisamment en amont le point de vue de l'utilisateur cycliste pour les aménagements routiers de l'agglomération.,

La prochaine entrevue est fixée le jeudi 15 décembre à 9h aux Services Techniques avec à l'ordre du jour l'aménagement de la Place de l'Hôtel de Ville.

D'ici cette date, un schéma directeur de desserte globale de la ville par les vélos, ébauché à ce jour par les Services Techniques, va être présenté pour validation aux instances communales requises.

Marie LOUESSART
Présidente VÉLO QUI RIT

Anne GONDOUIN
Membre VÉLO QUI RIT

Frédéric RONGEART
Secrétaire VÉLO QUI RIT



Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier
tél : 03 84 43 41 12 ou 03 84 24 61 50 courriel : veloquirit39000@fubicy.org

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n° 890 - Membre de la FUBicy . Fédération des Usagers de la Bicyclette
Relais Local AF3V Association française Véloroutes Voies Vertes

